«Jean-Jacques LASSERRE - Gestion des aléas économiques en agriculture : « Il faut trouver des solutions adaptées, et rapidement ! »»

07/04/2016

Jean-Jacques LASSERRE - Gestion des aléas économiques en agriculture : « Il faut trouver des solutions adaptées, et rapidement ! »

Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, est intervenu aujourd'hui sur la proposition de résolution visant à encourager le développement d'outils de gestion de l'aléa économique en agriculture : « malgré les rendez-vous qui ont ponctué l'année 2015, la situation de l'agriculture n'a pas évolué favorablement ».

« *La grande fragilité que connaît l'agriculture nécessite un système de couverture, de toute urgence* » a déclaré le sénateur.

Il a ainsi proposé que « *le principe de l'assurance généralisée soit retenu, car celui-ci organise un système vraiment mutualisé* ». Il a également suggéré que « *la discussion avec les organismes d'assurance soit ouvert d'urgence* », mais aussi que « *les concours publics indispensables soient réunis* ».

Pour Jean-Jacques Lasserre, il est nécessaire « *de repenser le modèle agricole. Cette nécessité s'impose dans un cadre qui dépassé largement les frontières de l'hexagone : à un niveau européen, voire mondial* ».

C'est pourquoi « *la préparation de la future PAC sera un grand rendez-vous que la France ne pourra pas manquer* ». De plus, « *il y a un vrai sujet d'harmonisation des politiques sociales et environnementales sur le plan européen* », a rappelé l'élu des Pyrénées-Atlantiques.

« *La proposition de résolution examinée aujourd'hui est ainsi utile et nous lui apportons notre appui* » même si « *nous aurions apprécié que cette approche constructive soit aussi celle du gouvernement et du groupe socialiste à l'Assemblée nationale lorsqu'ils ont refusé d'examiner la proposition de loi en faveur de la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire, que nous avions co-signée avec le groupe Les Républicains* ».

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC